

Avis de constitution

SOCIETE « ZENITH IVOIRE CORPORATION »

Siège ABIDJAN ANYAMA Belle-ville non loin du
collège privé confessionnel SANOUSSI, Lot 2146, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZENITH IVOIRE CORPORATION »

Objet : Bâtiments et Travaux Publics-
Promotion Immobilière-
Transport (Public/Privé) et Logistique-
Importation et Vente de Matériels Divers-
Négoce-
Elevages-
Toutes Activités Connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA Belle-ville non loin du
collège privé confessionnel SANOUSSI, Lot 2146, Ilot 227

Dirigeant(s) M SORO NALOUROU (COGÉRANT), M
COULIBALY CHEICK HAMED (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06177 du 03/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75871/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

